

AFFAIRE N° 161

O B J E T : Endiguement des Patates à Durand 4ème et 5ème tranche.
- Autorisation de solliciter, par anticipation sur le
programme 1980, un emprunt d'un montant de 6 100 000 F
auprès de la C.D.C.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Les travaux d'endiguement des Patates à Durand sont actuellement en voie d'achèvement. Le montant total de cette dernière tranche s'élève à 29 900 000 F.

Pour couvrir cette dépense la municipalité avait obtenu auprès de différents organismes une subvention de 16 600 000 F. Restait donc à sa charge une somme de 13 300 000 F. Il avait été prévu de couvrir cette somme par des emprunts à réaliser sur les années 79 et 80/

Au titre de 1979 un emprunt d'un montant de 7 200 000 F a été contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Il nous reste donc à mettre en place celui de 6 100 000 F sur 1980.

Je vous demande donc Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, de m'autoriser à contracter par anticipation sur le programme de 1980 un emprunt de 6 100 000 F.

Je mets la question aux voix.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous soumetts le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

M. DUPUIS - Je ferai une remarque sur le talus de la Ravine des Patates à Durand : lors de fortes pluies, on constate une résurgence d'eau au niveau du sol. A-t-on signalé ce fait à la Mairie ?

M. Marcel HOARAU - On demandera aux ingénieurs d'aller voir sur place.

Mise aux voix, la question est ADOPTEE A L'UNANIMITE

VU - OT Denis le 16 Avril 1980
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général

Signé Bernard Boube
Pour Copie Certifiée Conforme
P/le Préfet,
Signé J. Lacoste